

À LIRE

Quand les conflits du travail se réglèrent à coups de poing

Un historien raconte l'histoire mouvementée des syndicalistes anarchistes genevois de l'Entre-deux-guerres et de leur tête de file Lucien Tronchet. Ils n'hésitaient pas à recourir à la violence contre les patrons et les syndiqués chrétiens-sociaux.

PIERRE CORMON

«Pour un œil crevé d'un ouvrier, nous voulons les deux yeux d'un kroumir» (briseur de grève ou ouvrier collaborant avec le patronat - *ndlr*). Telle est l'injonction que lance, en 1929, le responsable du journal *L'Ouvrier du bois et du bâtiment*, l'hebdomadaire romand du syndicat FOBB (Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment). Si la violence n'atteindra jamais ce stade, la section genevoise du syndicat va cependant défrayer la chronique par ses actions musclées. Adepte de l'action directe, elle ne rechigne pas à imposer ses mots d'ordre par la force physique et à commettre des déprédations, lorsqu'elle le juge justifié. Un historien, Alexandre Elsig, a retracé cette histoire¹.

Le mouvement syndical de l'Entre-deux-guerres est profondément divisé. Certains syndicats, d'obédience chrétienne-

sociale, prêchent la coopération avec le patronat, au sein d'organismes corporatistes (c'est de cette mouvance idéologique qu'est née la Fédération des Entreprises Romandes Genève, sous un autre nom, en 1929). Les autres, d'obédience communiste, socialiste ou anarchiste, les considèrent comme des traîtres, des jaunes, des valets du patronat.

La section genevoise de la FOBB se réclame de l'anarchisme. Des conventions collectives de travail existent dans certaines branches, mais on n'a pas prévu de mécanisme efficace pour les faire respecter. La FOBB décide de le faire à sa manière, sous la houlette de son jeune et charismatique meneur, Lucien Tronchet. Elle crée la Ligue d'action du bâtiment. Celle-ci entreprend de mettre en œuvre l'action directe telle qu'elle a été théorisée en France, avec ses quatre formes: la grève, le sabotage, le boycottage et le label (qui



GRÈVE DES COUVREURS, EN 1931. Lucien Tronchet est au centre, à gauche du tambour (photo illustrant la couverture du livre d'Alexandre Elsig).

indique les employeurs recommandables).

Une convention collective a été signée dans plusieurs métiers du bâtiment, à la suite d'une grève, en 1928. Elle prévoit notamment que la semaine de travail s'arrête le samedi à midi. Tous les samedis après-midi, la Ligue organise donc des pa-

trouilles. Lorsqu'elle constate qu'on travaille sur un chantier, elle donne un avertissement au patron. Si cela se reproduit, elle passe à l'action directe. «Tout travail exécuté le samedi après-midi sera démolir», décrète la Ligue. Ses membres mettent des chantiers à sac, se battent avec les ouvriers «jaunes» et

les personnes engagées pour surveiller les chantiers, parfois à coups de pelles et de pioches. Deux incidents aboutissent devant la justice; un jury populaire acquitte les syndicalistes, au grand dam de la droite.

La Ligue étend ce mode d'action au domaine du logement. Le FOBB ne cesse de dénoncer les taudis qui, à son avis, devraient être détruits. Le 5 décembre 1935 au petit matin, la Ligue investit deux immeubles délabrés et en bouche les entrées. A cinq heures du matin, elle commence à les démolir par le toit, malgré les protestations des habitants. La police ne parvient pas à pénétrer dans les immeubles. Finalement, vers midi, le procureur général obtient l'arrêt de la destruction contre la promesse qu'aucune arrestation immédiate ne sera effectuée. Lucien Tronchet sera condamné à un mois de prison pour cette action; ses camarades s'en tirent avec des

peines avec sursis. Ils doivent en outre payer des dommages et intérêts aux propriétaires et aux locataires.

Très active à partir de 1929, la Ligue s'essouffle vers le milieu des années 1930. C'est le résultat de plusieurs phénomènes, selon Alexandre Elsig. Ses meneurs consacrent de plus en plus d'énergie aux luttes internationales, notamment à la Guerre d'Espagne. Les autorités agissent plus sévèrement contre les dérapages des syndicats. Des dissensions internes déchirent le mouvement. Et un autre modèle s'impose: celui de la paix du travail. Patronat et syndicats s'accordent à essayer de régler leurs différends par la négociation plutôt que par la confrontation. Les méthodes de la Ligue n'ont plus leur place dans ce contexte. ■

¹ Alexandre Elsig, *La ligue d'action du bâtiment, l'anarchisme genevois à la conquête des chantiers genevois dans l'Entre-deux-guerres*, Editions d'en bas & Collège du travail, 183 pages